

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU : 16 octobre 2012

Afférents au Bureau	14
En exercice	14
Qui ont pris part à la délibération	13

L'an deux mille douze

et le 16 octobre

à 17 heures 00, Le Bureau du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

Monsieur BERNARD BESTEL

Date de la convocation
25/09/2012

Nombre de Membres présents : Jean Pol RICHELET - Alain HURPET - Bernard AUBRY - Gérard CUNISSE - André GROSSELIN - Joël CARRE - Brice GABREAUX - Vincent FLEURY - Pierre GUERY - Jean Michel THIRY - Ghislain LEMOINE - Christian BELLOY.

Date d'affichage
16/10/2012
Objet de la Délibération

Absent excusé : François PREVOTEAUX

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N° 2

Sur proposition de Monsieur le Président, le Bureau, par 13 voix pour et 0 voix contre, décide d'ouvrir les crédits suivants :

VOTE :

POUR : 13
CONTRE : 0

DELIBERATION
N° 2012/04

BUDGET PRINCIPAL

Service Eclairage Public

Section d'investissement :

Dépenses :

Chapitre 45 – comptabilité distincte rattachée :

Compte 4581 : + 36.000 €

Recettes :

Chapitre 45 – comptabilité distincte rattachée :

Compte 4582 : + 36.000 €

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Dépenses :

Chapitre 012 – charges de personnel :

Compte 64131 : + 6.000 €

Recettes :

Chapitre 74 – dotations et participations :

Compte 74748 : + 6.000 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,
Bernard BESTEL

après dépôt en Sous
Préfecture

Le :

et publication ou
notification

du :16/10/2012